

GRAND PRIX YVES DULLIEUX

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le règlement applicable est celui des épreuves fédérales individuelles amateurs 2017 de la FFGOLF et le cahier des charges des Grands Prix. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Date :

Samedi 27 & dimanche 28 mai 2017

Lieu :

Golf de Rouen Mont Saint Aignan
Rue Francis Poulenc
76130 MONT SAINT AIGNAN

Forme de jeu :

36 trous en stroke play brut, 18 trous par jour

Séries :

- Messieurs : série unique de joueurs d'index inférieur à 11,5 à la date limite des inscriptions
- Dames: série unique de joueuses d'index inférieur à 14,5 à la date limite des inscriptions
- Professionnels : série unique mixte

Conditions de participation :

Cette compétition est ouverte aux licenciés de la FFGolf ou d'une fédération étrangère reconnue, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition (certificat enregistré à la FFGolf à la date limite des inscriptions ou fourni lors de l'inscription pour les joueurs étrangers)

Contrôle anti-dopage :

Les mineurs inscrits doivent être en mesure de présenter à tout moment un document écrit d'un représentant légal autorisant un prélèvement sanguin.

Champ des joueurs et wild-cards :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WAGR pour les dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de 27 dames ainsi que 14 wildcards au maximum du ressort de la Ligue Normandie et affectées en fonction de sa politique sportive.

Par ailleurs, une épreuve qualificative permettant d'attribuer 7 wildcards supplémentaires (5 pour les messieurs et 2 pour les dames) aura lieu sur le golf de Rouen Mont-Saint-Aignan le lundi 8 mai 2017.

Inscriptions :

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 12 mai 2017 à 18h.

L'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée du chèque des droits d'inscription à l'ordre du Golf de Rouen Mont-Saint-Aignan.

Droits d'engagement :

Adulte : 60 € - Membre club de Rouen Mont-Saint-Aignan : 25 €

Jeunes de 19 à 25 ans : 30 € - Membre club de Rouen Mont-Saint-Aignan : 25 €

Jeunes de 18 ans et moins : 20 € - Membre club de Rouen Mont-Saint-Aignan : 10 €

Les droits d'engagements comprennent les deux tours de compétition et la journée de reconnaissance officielle du vendredi 26 mai (réservation obligatoire à l'accueil du golf).

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable des droits d'engagement.

Tirage des départs :

- 1er jour dans l'ordre croissant des index
- 2ème jour dans l'ordre inverse des résultats de la veille.

Les heures de départs du 1er tour seront disponibles par téléphone au 02 35 76 38 65 et sur notre site internet : www.golferouen.fr à partir du vendredi 26 mai à 14h00.

Marques des départs :

- Messieurs : blanches
- Dames: bleues
- Professionnels : blanches et bleues

Départage :

En cas d'égalité pour la 1ère place du classement brut, le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous n° 1 et 6 en boucle. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

Pour les autres places, le départage se fera selon les règles du plan informatique fédéral.

Dotation :

Seront récompensés 3 prix brut et 1 prix net dans chaque série.

Une dotation spécifique sera établie pour les professionnels.

Remise des prix :

Elle aura lieu à l'issue du 2^e tour le dimanche 28 mai.

Comité de l'épreuve :

1 ou 3 représentant(s) du club organisateur

1 Arbitre désigné par la Ligue

1 Représentant de la Ligue de Haute-Normandie

En cas de besoin, le Comité de l'épreuve se réserve le droit de prendre toutes dispositions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve, éventuellement en modifiant le présent règlement, en conformité avec les règles de golf.